

ACTES DU COLLOQUE RÉGIONAL

UNIVERSITÉS POPULAIRES

ET

GOVERNANCES TERRITORIALES

ANNECY

28 Mars 2015



SOMMAIRE

Page 3 : Accueil par Caroline FABER, présidente de l'Université Populaire d'Annecy

Page 4 : Prise de parole de Jean-Luc RIGAUT, maire d'Annecy

Page 5 : Prise de parole de Michel FRANÇOIS, président du Comité Régional des Universités Populaires Rhône-Alpes

Page 7 : Présentation par Louis CAUL FUTY, président d'honneur du Comité Régional des Universités Populaires de Christian Maurel et de la problématique de la journée

Page 9 : Intervention de Christian MAUREL, sociologue

Page 14 : Débat consécutif à l'intervention de Christian MAUREL

Page 18 : Intervention de Louis CAUL FUTY : « Du centralisme étatique au développement local participatif » suivie d'un débat

Page 24 : Intervention de Chloé PADILLA, animatrice de CLD : « Un exemple de développement local participatif » suivie d'un débat

Page 31 : Intervention de Louis CAUL FUTY en remplacement de Gilbert MABBOUX, empêché :
« Des pistes pour agir ou comment prendre sa place dans la vie locale

Page 35 : Synthèse de Christian MAUREL

Page 38 : Contribution complémentaire de l'Université Populaire Tarentaise-Vanoise :
« Universités populaires, gouvernance et territorialité »

Page 39 : Synthèse des appréciations des participants

Accueil par Caroline FABER
Présidente de l'Université Populaire d'ANNECY

Bonjour et bienvenue à tous,

L'Université Populaire d'Annecy est heureuse de vous accueillir pour ce colloque co-préparé et co-organisé par le CRUP-RA (Comité Régional des Universités Populaires de Rhône-Alpes) et la fédération des universités populaires de Savoie Mont Blanc. L'Université Populaire d'Annecy est une jeune université populaire créée en 2008 par d'anciens étudiants de l'IUT d'Annecy-le-Vieux. Nous ne comptons qu'une trentaine d'adhérents mais il faut préciser que toutes nos conférences sont gratuites, l'adhésion est donc facultative. Nous rassemblons en revanche quelque 300 sympathisants. Du fait de notre présence au lycée Berthollet et à l'IUT, nous nous réjouissons de compter une bonne proportion de jeunes dans notre public.

Nous cherchons aujourd'hui à devenir plus visibles en multipliant les partenariats mais comme pour beaucoup d'UP et d'associations, nous peinons à trouver des bénévoles pour faire décoller l'association. Je remercie les organisateurs de ce colloque d'avoir choisi Annecy pour la tenue de cet évènement malgré notre très modeste représentation sur le territoire. Nous aurions souhaité rassembler davantage de monde aujourd'hui mais il faut savoir être humble et patient, dans ce contexte social difficile où la question de la participation à la vie citoyenne est justement au cœur de nos interrogations.

Je suis certaine que cette journée sera pour nous, militants, bénévoles et adhérents, une source d'informations indispensable pour mieux comprendre les enjeux de l'éducation populaire dans ce contexte de mutations, un espace de débat privilégié et un moment de convivialité partagé.

Caroline FABER.

Prise de parole de Jean-Luc RIGAUT

Maire d'Annecy

Monsieur le président du Comité Régional des Universités Populaires Rhône-Alpes,
Madame la Présidente de l'Université Populaire d'Annecy,
Mesdames, messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir à Annecy pour ce colloque du Comité Régional des Universités Populaires et je vous remercie d'avoir choisi notre ville pour le tenir.

Les universités populaires, bâties sur un concept né en 1791 sous la plume de Condorcet reposent sur l'idée que l'instruction doit permettre à tous les individus de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être et d'exercer leurs droits d'entendre et de remplir leur devoirs ».

Cet objectif, louable et ambitieux, demeure d'actualité et reste au cœur de vos missions, dans une société où les fondamentaux de la République sont parfois malmenés.

Tourné vers les femmes et les hommes de tout âge et tous horizons, pourvu qu'ils soient curieux et ouverts d'esprit, votre mouvement offre des lieux de culture, de partage, d'échanges d'idées, d'éducation à la citoyenneté que l'on retrouve dans vos messages : « Le savoir partagé » ou « Comprendre pour agir ».

À l'heure où l'Etat se désengage, où les collectivités doivent être attentives aux subventions accordées aux associations, il est nécessaire de réfléchir à la pérennisation des actions menées et vous avez su anticiper en créant, il y a 10 ans déjà, votre comité régional Rhône-Alpes.

En s'engageant avec la Région, dans une convention pluriannuelle d'objectifs, vous avez dessiné les enjeux de demain déclinables pour l'ensemble du mouvement associatif :

- l'information et la communication entre associations
- la formation des bénévoles
- les échanges d'expériences et la mutualisation des outils
- le développement et la valorisation de votre réseau.

La ville d'Annecy, soucieuse de maintenir le dynamisme de ses associations, organise en juin des Assises de la vie associative et je ne doute pas que vos discussions d'aujourd'hui pourront nourrir les échanges que nous aurons à cette occasion.

Je salue Christian Maurel qui va présider ce colloque et dont les travaux réinterrogent constamment l'acte éducatif, la diffusion des savoirs en lien avec les transformations sociales et les évolutions sociétales.

Je vous souhaite donc une fructueuse journée de réflexion autour de sujets variés abordés par des intervenants impliqués dans ce souci d'articuler l'engagement bénévole et les gouvernances territoriales.

Et pour ceux qui ne connaissent pas encore les charmes d'Annecy, je souhaite qu'ils puissent profiter de la richesse de son patrimoine historique et de son environnement naturel exceptionnel.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Luc RIGAUT

Prise de parole de Michel FRANÇOIS

Président du Comité Régional des Universités Populaires - Rhône Alpes

Monsieur le Maire,
Chers collègues, chers amis,

Je voudrais, tout d'abord, en tant que président en exercice du Comité Régional des Universités Populaires de Rhône-Alpes (qui fête cette année ses 10 ans d'existence), vous saluer, vous dire le plaisir que j'ai à me retrouver parmi vous et vous remercier d'avoir répondu présents, quand plein d'autres sollicitations personnelles ou familiales auraient pu vous conduire à faire un autre choix.

Je tiens, tout particulièrement, à remercier Monsieur le Maire de sa présence, montrant ainsi tout l'intérêt qu'il porte à l'Université Populaire d'Annecy **et à la nécessité d'accompagner les associations** qui mettent au cœur de leurs projets et de leurs actions les questions de citoyenneté, de civisme, de multiculturalisme, du vivre ensemble.

Votre présence est d'autant plus importante et symbolique que, ce qui nous réunit aujourd'hui, à travers **le thème des gouvernances territoriales**, c'est de débattre de la place, du rôle des associations d'éducation populaire, comme les nôtres, **dans la construction des réponses éducatives, culturelles, citoyennes cohérentes aux besoins d'un territoire.**

Ancrés sur les valeurs de la République, nous faisons en sorte que nos associations, espaces d'échanges et de confrontation des idées soient ouvertes sur l'extérieur, qu'elles soient génératrices de questionnements, qu'elles s'inscrivent dans l'action collective et le partenariat, notamment avec les collectivités.

Elles croient à l'accès de tous aux savoirs nécessaires à l'exercice d'une véritable citoyenneté et à l'apprentissage collectif de la démocratie.

D'avance, merci du soutien que vous ne manquerez pas d'apporter à l'université populaire de votre ville.

Je voudrais également rappeler que ce colloque s'inscrit dans les engagements que nous avons pris, il y a maintenant 3 ans, avec la région Rhône-Alpes et qui ont donné lieu à la signature d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs.

Après le colloque de Bourg-Saint-Maurice, en 2014, nous voilà donc, ce 28 mars 2015, sur les bords du lac d'Annecy.

J'en profite pour excuser la vice-présidente en charge de la démocratie participative, de la vie associative et de l'éducation populaire, Lela Bencharif qui ne peut être là, parmi nous, prise par d'autres obligations.

Mais, nous savons combien elle montre de l'intérêt et de l'attention pour ce que nous faisons et elle ne manque jamais une occasion de rappeler tout le bien qu'elle pense de notre action.

Je veux aussi remercier chaleureusement l'Université Populaire d'Annecy et tout particulièrement Caroline Faber, sa présidente et son équipe de bénévoles qui font vivre nos valeurs communes et cela demande parfois énergie, engagement, convictions.

À travers elle, c'est toute l'Université Populaire Savoie-Mont Blanc, coorganisatrice de cette journée que je tiens aussi à remercier.

Je n'oublie pas non plus les personnes qui ont œuvré à la préparation du contenu de la journée :

- Louis Caul Futy, bien sûr, président fondateur du Comité Régional des Universités Populaires et aujourd'hui président d'honneur
- Gilbert Mabboux, salarié de l'Université Populaire Savoie Mont Blanc
- Colette Chapelet, secrétaire générale du Comité Régional des Universités Populaires
- Joseph Zucco, son trésorier.

Je vais laisser, dans un instant, la parole à Louis pour qu'il présente la problématique de la journée et son déroulement.

Auparavant, je voudrais saluer la présence parmi nous de Chloé Padilla, animatrice du Conseil Local de Développement Faucigny-Cluses qui sera un de nos témoins de l'après-midi **et bien sûr, terminer par Christian Maurel qui va nous guider dans notre réflexion.**

Merci à lui d'être venu jusqu'à nous.

Mais je vais laisser à Louis Caul Futy le soin de vous le présenter et de poser le cadre de son intervention.

Je nous souhaite une journée riche et fructueuse

Michel FRANÇOIS



*De gauche à droite : Louis Caul Futy, président d'honneur du CRUP-RA
Michel François, président du CRUP-RA – Jean-Luc Rigaut, maire d'Annecy
(photo Colette Chapelet)*

Introduction à l'intervention de Christian MAUREL

par Louis Caul Futy, président d'honneur du CRUP-RA

1 - La présentation de Christian MAUREL :

Christian Maurel est un sociologue.

Après des études de philosophie et une pratique du théâtre, Christian Maurel s'engage dans l'Éducation populaire et l'action culturelle.

Titulaire d'un DEA, puis d'une thèse de sociologie, il est amené à conduire de front une activité professionnelle associative et de chercheur-acteur.

Il est successivement enseignant en philosophie, directeur d'une MJC, puis délégué régional de la fédération Méditerranée des MJC.

Professeur associé à l'Université de Provence, il effectue des travaux de recherche sur Culture et Éducation populaire et produit un certain nombre d'ouvrages dont :

« Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation » (L'Harmattan, 2010)

« Éducation populaire et travail de la culture. Éléments d'une théorie de la praxis » (L'Harmattan, 2011)

Il assure la présidence, en PACA, du fonds de solidarité de la promotion de la vie associative.

Il est cofondateur et co-animateur du collectif national « Éducation populaire et transformation sociale ».

Il est, actuellement, intervenant à l'Université Populaire du Pays d'Aix-en-Provence et chercheur associé au Laboratoire d'Innovation Sociale pour la Recherche Action (LISRA) sur le projet : Penser la ville- MSH (Maison des Sciences de l'Homme) Paris Nord.

Autant d'éléments qui justifient la pertinence de notre choix à lui demander d'intervenir pour nous guider dans notre réflexion.

2 - La problématique du colloque :

Ce colloque s'inscrit dans le cadre des engagements pris avec la Région comme l'a rappelé le président du CRUP-RA et il fait suite à deux colloques récents : le colloque régional de Bourg-Saint-Maurice, en juin 2014 et le colloque européen d'Albi, en novembre 2014, ce dernier organisé sous la responsabilité de l'Association des Universités Populaires de France et de son président Michel Garde, présent parmi nous.

Il s'agit à travers ces colloques de poursuivre la réflexion sur la place que nous devons, que nous pouvons prendre face aux mutations, aux perturbations, aux contradictions, aux conséquences liées aux changements qui s'opèrent sur notre territoire.

Cela revient à réfléchir, d'une part, sur la réalité sociale actuelle liée à ces changements et d'autre part sur le défi que représente l'engagement des universités populaires dans cette dynamique nouvelle de participation au processus de décisions publiques, dans des collectifs et plus particulièrement dans les Conseils locaux de développement, créés par la loi de 1999 (dite loi Voynet), loi qui consiste, entre autres, à associer étroitement les citoyens à l'élaboration de la décision publique, en lien avec les projets de développement local.

Cette succession de colloques sur ce thème indique qu'il y a un réel défi qui suppose une réflexion nouvelle, une capacité d'adaptation, du temps et de l'énergie à y consacrer.

La réflexion fondamentale, sérieuse doit porter sur les objectifs que nous recherchons, sur les raisons pour lesquelles nous participons, sur les moyens d'action que nous pouvons utiliser pour ce genre de participation.

Si nous poursuivons cette réflexion, c'est parce qu'il y a toujours, à l'intérieur de nos universités populaires, des interrogations, des hésitations, voire des résistances, ce qui est bien naturel, compte-tenu du défi que cela représente.

Pour autant, un certain nombre de nos universités populaires sont déjà engagées dans ces dynamiques locales, participent activement à l'élaboration de cette décision publique territoriale, à cet espace d'interrogation collective des territoires, ce qui correspond à une nouvelle dimension de la démocratie qu'on peut qualifier de participative.

Cet engagement des universités populaires trouve son explication dans le fait que :

- d'une part, la Culture n'est pas coupée des conditions matérielles de la société dans laquelle elle s'inscrit. Notre problématique, notre objectif sont à dimension culturelle

- d'autre part, l'Éducation populaire c'est, précisément, le travail de la Culture au sens où elle permet de comprendre les évolutions de la société, ses changements, leur sens, l'impact sur les populations et comment celles-ci peuvent se les approprier pour y résister, les adapter à une recherche du bien commun à construire ensemble

- d'autre part, enfin, parce que le travail culturel que nous avons à effectuer doit faire d'un Conseil local de développement (si c'est dans cette structure que nous nous inscrivons) un champ d'interrogation collectif, un espace de savoir partagé.

C'est de ce champ, c'est de cet espace que doit émerger la prise en compte de ce qui va constituer, venant de la société civile, des éléments intégrés à la réflexion, participant au processus qui conduit les politiques, les élus, à une décision publique.



Christian Maurel (photo Colette Chapelet)

Intervention de Christian Maurel

Sociologue

En quoi et comment l'Éducation populaire peut-elle nous permettre d'être les coélaborateurs éclairés et éclairants des politiques publiques territoriales ?

Nous faisons le choix de partir de l'affirmation suivante :

« L'Éducation populaire que veut pratiquer l'Université Populaire à travers une diversité d'activités ne peut être efficace que si elle se pense et se déroule, en situation, avec des populations concrètes liées aux territoires sur lesquels elles vivent » (Université Populaire du Centre Ardèche / Colloque européen des UP / Albi 14, 15,16 novembre 2014).

Quelques mots et questions clés :

- les universités populaires se réclament de l'Éducation populaire. Qu'entend-on par « Éducation populaire » ?
- elles le font par une diversité d'activités. Lesquelles ?
- elles recherchent une efficacité. Dans quels domaines et avec quels objectifs ?
- cette efficacité doit se penser et se dérouler en situation. Qu'est-ce qu'une pratique en situation par différence avec celle qui ne le serait pas ?
- avec des populations concrètes. Y-a-t-il des populations qui ne sont pas concrètes ?
- le caractère concret des populations tiendrait-il au fait d'être seulement liées aux territoires sur lesquels elles vivent ?

Notre réflexion s'inscrit dans ce cadre de langage et de questionnement, en centrant notre propos sur un objectif bien précis : la formation de citoyens coélaborateurs éclairés et éclairants des politiques publiques territoriales, mission qui est très souvent et très majoritairement dévolue, voire réservée, aux élus du suffrage universel et aux experts, conseillers, cadres et techniciens qui les entourent.

Première approche : En quoi l'Éducation populaire peut-elle nous permettre d'être ces coélaborateurs éclairés et éclairants ? Autrement dit, pourquoi (au sens de ce qu'elle est et de ce qu'elle doit être) l'Éducation populaire peut-elle prétendre former des citoyens auteurs et acteurs des politiques publiques ?

À cette question, il y a plusieurs réponses :

- parce que, dans sa conception la plus générale et la plus formelle, l'Éducation populaire est « **éducation du peuple, par le peuple, pour le peuple** ». C'est le « par le peuple » qui qualifie une pratique d'éducation populaire. Ainsi, à la différence de bien d'autres formes d'éducation, l'Éducation populaire s'attache à engager les personnes auxquelles elle s'adresse, individuellement et collectivement, dans un processus éducatif qui les prépare à être acteurs et pas seulement consommateurs, bénéficiaires ou clients de ce qui les concerne et au premier chef les politiques publiques. L'Éducation populaire est par conséquent « populaire » en deux sens : au sens où elle s'adresse à l'ensemble d'une population et prioritairement à ceux qui sont les plus éloignés des savoirs et des décisions publiques ; au sens où elle s'attache à associer et à engager tout un chacun autant que cela soit possible dans les activités et processus éducatifs. De plus, cette conception de l'Éducation populaire est à mettre en résonance et en lien avec la démocratie telle que la définissait Lincoln : « Gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », ce qui indique bien la mission éminemment politique de l'Éducation populaire.

- parce que comme le dit si bien Paolo Freire dans sa *Pédagogie des opprimés*, « **Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde** » indiquant par là que l'Éducation populaire n'est pas un « ménage » à deux (l'éduquant et l'éduqué) mais un « ménage » à trois : l'éduquant, l'éduqué et le monde qui leur est commun, autrement dit les « situations » ouvrant les possibilités de ce qu'il convient d'appeler la « coéducation ». On sort ainsi d'une conception « bancaire » du savoir que l'on vient déposer chez ceux qui en seraient dépourvus pour passer à une conception et à des pratiques coopératives et émancipatrices.

- parce que l'Éducation populaire est « **travail de la culture dans la transformation sociale et politique** » comme l'indiquait l'hypothèse de l'Offre Publique de Réflexion lancée en 1998, à la Sorbonne, par Marie-George Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports, indiquant par là qu'il s'agit d'un processus, d'un enchaînement d'actes, d'un déroulement comparable à un travail qui part d'une situation pour aboutir à un changement, à une situation nouvelle comme, par exemple, permettre à des populations de passer d'une situation de citoyens passifs à celle de citoyens actifs. Et c'est bien parce qu'il y a transformation sociale et politique que l'on peut parler de travail par lequel les individus sont eux-mêmes transformés. « Sois toi-même le changement que tu veux voir advenir », disait Gandhi. À titre d'exemple, les Cahiers de doléances conduisant aux États généraux de 1789 sont un grand moment social, politique et d'éducation populaire qui ouvre tout à la fois à une transformation des individus (de simples sujets, ils deviennent citoyens) et des rapports économiques, sociaux et politiques (Constitution, abolition des privilèges, déclaration des droits de l'homme et du citoyen, proclamation de la République, élections, décret d'Allarde supprimant les corporations et instaurant la liberté de commerce et d'industrie...)

- parce que l'Éducation populaire se donne quatre objectifs permettant aux individus d'être les coélaborateurs et les coauteurs des politiques publiques :

***la conscientisation**, cette « ambition d'éclairer les hommes » et non « de les dominer », comme le disait déjà Condorcet dans son *Rapport sur l'instruction publique* de 1792. La domination est incompatible avec la coélaboration citoyenne des politiques publiques. Que demande-t-on aux esclaves, aux serfs et aux peuples opprimés ? D'être les serviteurs, les exécutants, dans le meilleur des cas les bénéficiaires, mais sûrement pas des coélaborateurs de l'action publique. Que signifie cette conscientisation ? Il s'agit de « lire la réalité sociale », de comprendre la place que l'on y occupe, que l'on pourrait et devrait y occuper, d'avoir des éclairages, des lumières sur ce qui nous apparaît obscur, étranger, pas fait pour nous et qui pourtant nous concerne directement. Ainsi, la fameuse formule de Terence « Je suis humain et rien de ce qui est humain ne m'est étranger » doit pouvoir s'appliquer aux citoyens. En effet, que seraient des politiques publiques qui ne se préoccuperaient pas de la place que devraient y occuper les citoyens ? Ce seraient des politiques privées, réservées à une minorité.

***l'émancipation** qui consiste, aussi modestement que cela soit, à sortir de la place qui nous est assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, le handicap, la maladie, les accidents de la vie, le manque d'instruction, quelques fois notre culture d'origine. En matière politique, cela signifie faire un chemin de l'hétéronomie (je pense et suis ce qui est dit et décidé par d'autres) à l'autonomie qui peut déboucher sur une « démocratie réelle et radicale » (Castoriadis) dans laquelle seuls les citoyens (et tous sont citoyens au même titre, élus et non élus) ont capacité à décider ce qui est bon et juste (cela s'appelle la souveraineté populaire). Être un individu autonome et émancipé, c'est donner son point de vue sur des sujets dont je ne suis pas spécialiste : l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'environnement, le développement économique, l'enseignement... C'est

s'engager dans l'espace public au sens que quelqu'un comme Jurgen Habermas donne à ce terme : « la réunion en un public de personnes privées faisant une utilisation publique de leur raisonnement ». Le conseil du développement peut être un de ces espaces si les citoyens qui le composent y ont été préparés. Et l'Éducation populaire a pour tâche de les y préparer par l'apprentissage de l'expression, de l'analyse, de la proposition constructive, de l'argumentation, de la délibération et de l'arbitrage conduisant à une décision démocratique.

****l'augmentation de notre puissance démocratique d'agir*** qui consiste pour un individu à passer du « pouvoir sur », que l'on impose ou que l'on subit, à un « pouvoir de » qui consiste à décider (après expression, analyse, proposition et délibération), et à faire. Que serait une politique publique qui se voudrait réelle, comprise, partagée et efficace, si elle concernait des citoyens et un peuple impuissants, résignés ou tout simplement spectateurs et en attente ? Ce serait un ensemble de diktats sans réelle légitimité qui transformeraient les citoyens en exécutants et consommateurs.

****la transformation des individus et des rapports sociaux et politiques***, l'une n'allant pas sans l'autre. Quelques exemples historiques peuvent illustrer cette fonction essentielle de l'éducation comme le montre Castoriadis à propos de la démocratie athénienne, où comme nous avons pu le voir avec la Révolution Française qui est tout à la fois révolution dans les rapports sociaux, juridiques et politiques et révolution dans le statut des individus. Comme pour l'émancipation, ces petites transformations, comme l'implication dans un conseil du développement, sont sans doute porteuses de transformations plus importantes et plus spectaculaires qui conduisent les femmes et les hommes à faire l'Histoire et à moins la subir. Que seraient des politiques publiques qui n'auraient pas l'ambition de transformer les rapports interindividuels par une meilleure définition de l'intérêt général associant les habitants d'un territoire ? Ce serait une politique d'instrumentalisation des individus contraire à leur citoyenneté.

****la construction d'un nouvel imaginaire social largement partagé*** et à même de mettre en mouvement les populations d'un territoire. Nous entendons par là des valeurs, des significations, des visions du monde et de la vie se traduisant en orientations et dispositifs collectifs, des discours et des représentations de soi et des rapports sociaux qui font sens et indiquent une direction... sans lesquels il ne peut y avoir de politiques publiques associant et mobilisant les citoyens. À propos de la « filière pommes », aussi surprenant que cela puisse paraître pour une personne non avertie qui n'y verrait sans doute que la dimension économique, « pour réussir ce projet, il faut bien, à mon avis, une démarche d'éducation populaire » dit, à juste titre, Joseph Mougel de Bourg-Saint-Maurice. Par exemple, plus d'autonomie individuelle et collective, plus de coopération, plus de solidarité mais aussi plus de liberté d'initiative et de création, plus de mise en relation et en résonance des intérêts particuliers, des besoins collectifs et de l'intérêt général....

Deuxième approche de la question : Comment faire ? Comment l'Éducation populaire peut-elle permettre aux citoyens et aux habitants d'être les coélaborateurs éclairés et éclairants des politiques publiques territoriales ?

- par la connaissance juridique, sociologique et historique des politiques publiques :

*d'abord par la connaissance des compétences des différents niveaux décisionnels et opérationnels (compétences respectives des communes, des communautés de communes, des agglomérations, des pays, des départements, des régions, de l'État, de l'Europe...). Par exemple, par une connaissance de la Loi d'Orientation pour

l'Aménagement et le Développement Durable des Territoires du 25 juin 1999 (dite loi Voynet).

*également par la connaissance de la place que les citoyens peuvent occuper (conseils de développement, conseils de quartier et aujourd'hui les conseils de citoyens dans le cadre de la redéfinition de la Politique de la Ville, suite au rapport Bacqué-Mechmache).

*par la connaissance des différents dispositifs publics et modes de financement (sociaux, économiques, culturels, aides à l'emploi, modes d'accompagnement, protection de l'environnement...).

*par la connaissance des contrats de plan engageant l'État, les collectivités locales, quelquefois avec la participation de l'Europe.

*par la connaissance des acteurs : économiques (privés, publics, économie sociale et solidaire), associatifs, syndicaux, coordinations, mouvements sociaux...

Ce travail de connaissance indispensable peut parfaitement relever des missions permanentes des universités populaires. Sous quelles formes ? Elles sont multiples : conférences-débat, films-débat, expositions, séminaires thématiques, cycles sur des périodes annuelles, semestrielles... Pourraient y intervenir des élus, des experts, des chercheurs, des universitaires, des cadres des politiques publiques, des responsables syndicaux, associatifs... Ce travail d'éducation populaire aurait pour mission d'augmenter l'expertise citoyenne et de construire une forme d'égalité de compétences citoyennes complémentaires ou opposables aux expertises juridiques, techniques et managériales de ceux qui en font métier. Ainsi, la compétence intellectuelle acquise deviendrait un levier de la compétence juridique reconnue des citoyens. La conscientisation par la connaissance conduirait sur le chemin de l'émancipation et d'une capacité à agir renforcée.

- par l'apprentissage des procédures de coopération des politiques publiques. Cela passe par :

*l'appropriation, la connaissance et la lecture critique des dossiers.

*l'identification des aspirations mais aussi des craintes des habitants par des enquêtes sensibles, des diagnostics partagés, la réalisation de documents écrits ou audiovisuels, la constitution de dossiers, des micros-trottoirs, des vidéos, des expositions permettant de libérer la parole et d'ouvrir la discussion et le débat argumenté...

*la capacité à porter des paroles fidèles et synthétiques, ce qui demande une formation des porteurs de paroles qui soient la voix (également la voie) des habitants et de la société civile.

*la capacité à s'exprimer, à analyser, à argumenter, à proposer. Ici la méthodologie de projet apparaît essentielle qui peut se décliner en six points (six grands P) : le problème à résoudre, le projet lui-même (les objectifs), les populations visées, les partenaires, les pratiques (la manière de s'y prendre et les décisions à prendre), la production (résultats attendus au regard des objectifs).

*la capacité à conduire une réunion (de concertation, délibérante...) selon un ordre du jour connu de tous.

*la capacité à délibérer, négocier, arbitrer et décider en connaissance de cause, d'abord entre citoyens et ensuite avec les élus, les chefs de projets, les techniciens.

Comment acquérir ces compétences ? Quelques pistes : stages, jeux de rôles, analyse de situations, appropriation collective de dossiers, apprentissages en « situation avec des populations réelles liées aux territoires sur lesquels elles vivent » et ainsi être la voix des habitants impliqués et surtout de ceux qui se taisent.

Les universités populaires doivent-elles faire ce travail seules ? Non. Il faut créer des coopérations dans la proximité avec les autres acteurs de la société civile notamment ceux

qui se réclament de l'Éducation populaire : Centres Sociaux, Maisons des Jeunes et de la Culture, mouvements pédagogiques actifs, CEMEA, Peuple et Culture, Foyers Ruraux, Ligue de l'Enseignement, mouvements sociaux d'insertion, de défense de l'environnement et des citoyens... La liste pourrait être bien plus longue et tient à la réalité des différents territoires et des questions soulevées. On peut ainsi imaginer créer des Réseaux d'Acteurs de Proximité (RAP) accompagnant les habitants à la coélaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques territorialisées.

On propose de privilégier les procédures ascendantes d'expression, d'analyse et de proposition en partant de ce qui « affecte les gens » comme s'attache à la faire l'Université Populaire Laboratoire social de la MJC de Ris-Orangis, en banlieue parisienne.

On peut aller jusqu'à expérimenter et accompagner la mise en place de budgets participatifs comme cela se fait déjà par le biais de certaines associations conventionnées, en se méfiant de l'instrumentalisation par appels d'offre et marchés publics où les opérateurs sont réduits à la seule exécution et n'ont pas été associés à l'élaboration.

Comment enrichir les compétences éducatives et « politiques » (au sens non partisan du terme) de l'Éducation populaire et tout particulièrement des universités populaires ? Par la confrontation, l'évaluation et le partage des expériences, des bonnes pratiques et... de celles qui le sont moins. Par la construction de savoirs d'action transférables aux autres associations mais aussi aux élus et aux institutions.

Pour conclure : Quels sont les grands principes de l'engagement des habitants dans la coélaboration efficace et reconnue des politiques publiques territoriales ?

- le premier principe est de permettre aux individus de s'inscrire dans un processus du genre « **voir, comprendre, juger, agir** » dans lequel il se joue de la conscientisation, de l'émancipation, de l'augmentation de la capacité à agir, de la transformation de soi et des rapports sociaux et politiques. Tout ce qui a été dit sur le comment faire et qui concerne pour l'essentiel la construction et l'appropriation de connaissances ainsi que des modes d'actions mettant en mouvement les habitants peut se comprendre à la lumière de ce grand principe qui marque encore l'Éducation populaire et les mouvements sociaux.

- le deuxième principe est de **passer d'une pédagogie du modèle** et du savoir octroyé à une **pédagogie de la résolution des problèmes**. Une telle démarche propre à une éducation populaire repensée est dictée par le passage du simple aménagement du territoire conduit d'en haut et planifié, au développement concerté des espaces de vie et à leur transformation.

- le troisième principe consiste à **donner toute sa place au conflit**, à condition qu'il soit verbalisé et par conséquent à **fertiliser les désaccords** par le débat contradictoire argumenté, la proposition, la négociation.

- le quatrième principe vise à **privilégier l'accompagnement** sur la direction, à n'être jamais devant mais sur les côtés ou derrière ceux que l'on accompagne, ce qui se traduit dans une savante alchimie entre instruire, éduquer, animer, faire de la médiation, et à considérer, pour le dire avec les mots du poète espagnol Machado, qu' « Il n'y a pas de chemin. Le chemin se fait en marchant ».

- le quatrième principe est de faire de l'implication des habitants dans les politiques publiques territoriales une sorte de **laboratoire vivant d'une démocratie permanente**, constamment revivifiée, dans laquelle la contribution directe des citoyens primerait sur la délégation de pouvoir et donnerait ainsi à chacun, élus et non élus, « cette capacité à gouverner et à être gouverné » comme le disait déjà Aristote, il y a plus de deux mille ans.

Débat consécutif à l'intervention de Christian Maurel

Les questions (Q) peuvent être soit des questions ou interrogations, soit des témoignages de situations vécues

Q : *Dans les outils que vous proposez, il en manque un. C'est le questionnement des universités populaires sur elles-mêmes, par enquête au niveau des adhérents.*

On projette beaucoup d'idées sur leur qualité mais on sait, en fait, peu de choses sur eux.

Quelle est leur situation ?

Peu d'études sont faites en ce sens et on serait peut-être étonné de leur profil (âges professions, etc.).

Savoir qui ils sont, pourquoi ils viennent, notamment pour une université populaire qui fonctionne, qui est sortie des pré-requis nécessaires de fréquentation, éviterait de gloser sur notre action et permettrait de revenir à une réalité.

Cette connaissance permettrait d'en tirer la véritable efficience des universités populaires.

R : « Pour connaître le monde, connaissons-nous, nous-mêmes ». On pourrait facilement appliquer aux universités populaires le « Connais-toi toi-même » de Socrate. Qu'est-ce que tu fais ? Quelle est ton audience ?

À l'Université Populaire d'Aix-en-Provence dont je fais partie, c'est ce qu'on essaie de faire. Le problème c'est que, pour avoir une enquête relativement exhaustive de tous les participants aux activités, on a beaucoup de mal. Les gens ne répondent pas nécessairement aux questionnaires.

Il n'empêche que ça reste un élément important et dans une logique de projet, l'université populaire a à se poser cette question du public qui appartient en gros à 3 catégories :

- Le public du bassin de vie, espace difficile à définir car les personnes qui participent aux activités peuvent parfois venir de loin

- Le public que l'on touche, c'est-à-dire les auditeurs qui ne sont pas forcément tous des adhérents

- Le public visé qui est bien souvent aussi, celui qu'on ne touche pas et il faut s'interroger sur le pourquoi il ne vient pas.

On peut, sans doute, tous faire le constat que le public est constitué de ceux que Bourdieu définit comme disposant d'un « capital culturel élevé ».

Pas de jeunes et pour toucher les habitants des quartiers populaires, il faut aller vers eux et travailler avec les associations des quartiers, les femmes des quartiers, etc. Sinon, on peut dire qu'on n'y est pas !

Q : *Dans la programmation d'une université populaire, la difficulté c'est de s'emparer de n'importe quelle question qui pourrait préoccuper les gens en se disant qu'on va les intéresser quels que soient les lieux d'où ils viennent, les niveaux qu'ils ont.*

Du coup, on est toujours en train d'hésiter entre faire des choses qui risquent de n'attirer qu'un public limité, rester entre soi, se faire plaisir et faire des choses pour un public qui n'aurait pas les mêmes approches, peut-être pas le même niveau. C'est là une vraie difficulté.

Impression, à travers ce que vous apportez et à travers le prisme des politiques publiques qu'on pourrait s'autoriser, sur ces questions-là, à se lancer, et qu'on pourrait attirer un public plus large.

R : C'est aussi une question de pédagogie, de méthode. Dans les universités populaires, ce qui est souvent privilégié, c'est de trouver un bon intervenant, sur un sujet intéressant : une heure et quart d'intervention, suivie de 30 minutes de débat et chacun repart content, avec l'impression d'avoir appris quelque chose.

Mais, il y a des publics qui ne fonctionnent pas du tout comme ça.

À Aix-en-Provence, à la T.M.F (Travailleurs Maghrébins de France), on commence l'année par discuter avec les gens, à partir d'un thème central (que tous ne sont pas obligés de suivre, même si c'est conseillé).

L'an dernier le thème central était : « Crises, conflits, guerres ». C'est dire si on était dans l'actualité !

La première séance, pas de topo sur le thème, mais une invitation à remplir le tableau ou un mur d'idées, de propositions, y compris avec des post-it qu'on vient coller et qui peuvent s'enrichir des idées des autres.

À partir de là, on fait des tris, des regroupements, on organise un débat mouvant, on construit de la discussion et, collectivement, du Savoir.

C'est, en fait, une séance de « Brain storming » et le rôle de l'animateur est de se saisir de ce qui se dit pour construire un savoir formalisé.

On a aussi créé un atelier qui a fonctionné pendant un an, avec 10 à 20 personnes (au total 40 personnes sont passées) sur le thème :

« Quelle alternative démocratique à la délégation de pouvoir ? »

Est-ce qu'on aurait plus de démocratie sans la délégation de pouvoir ?

Au final, ça va donner lieu à l'édition d'un document qui résulte d'un travail collectif.

Donc, **ce ne sont pas que les contenus qui doivent varier, mais aussi les méthodes.**

On peut aussi penser, pour certains sujets, au reportage.

Q : Quel regard portez-vous en tant que sociologue et philosophe, spécialiste de l'Éducation populaire sur la façon de faire ressortir un dialogue citoyen qui prenne en compte à la fois l'interculturel, l'inter générationnel et l'interreligieux ?

R : Il y a, là, une triangulation intéressante qui mériterait un long développement.

Les 3 pôles (il pourrait y en avoir d'autres.) renvoient à des imaginaires sociaux différents :

L'imaginaire interculturel est un imaginaire humaniste, de respect de l'autre, de l'insertion, de l'accueil, de l'hospitalité.

L'imaginaire intergénérationnel est un espace qui évoque davantage le conflit, la contradiction, tous, également d'ordre culturel.

L'imaginaire religieux (et non religieux) ramène au débat sur la laïcité qu'on veut réduire au domaine de la religion, en oubliant que plein de gens n'ont pas de religion particulière.

Cela pourrait faire une thématique sur laquelle pourrait travailler une université populaire.

Q : Que sait-on aujourd'hui des priorités des enjeux quant aux gouvernances territoriales et au rôle que les universités populaires peuvent jouer en termes de thématiques et de débats ?

R : La priorité des enjeux dans les politiques territoriales, c'est que les **citoyens soient présents et acteurs.**

Après, il est difficile de dire ce que sera telle politique éducative, telle politique économique, telle politique environnementale, etc.

Mais il est certain que c'est **là que les universités populaires, avec d'autres acteurs de terrain ont un rôle primordial à jouer.**

Q : Témoignage d'une université populaire qui fait part de la difficulté à intégrer les dispositifs existants et en particulier un Conseil local de développement (CLD) où l'impression, de prime abord, c'est que tout est déjà verrouillé et pensé d'avance. Cela entraîne une grande frustration et interroge sur la place qu'une université peut tenir... ou ne pas tenir.

R : On est bien là au centre du problème. On met en place des dispositifs tels que les CLD où les citoyens sont conviés à participer, mais où ils sont, le plus souvent, instrumentalisés car les grandes orientations ont été prédéterminées. **Le dispositif, ce n'est qu'un levier, une entrée, pas la réponse.**

Celle-ci suppose un **décentrement politique** qui passe de la délégation de pouvoir à un peuple souverain et autonome. Et c'est un combat !

Q : *Témoignage d'une responsable récente d'une université populaire qui dit à la fois :*

- la difficulté de participer aux travaux du Conseil local de développement où, vue de l'extérieur, c'est un milieu constitué de personnes qui se connaissent depuis longtemps, qui ne parlent que par sigles même si un gros effort d'explication a été fait pour l'accueillir

- le sentiment que les universités populaires ont toute leur place à y prendre, même si actuellement tout semble un peu figé par les prochaines élections régionales.

Des occasions de se faire entendre, de participer ont sans doute été ratées et les universités populaires ne peuvent plus rester spectatrices.

Q : *Témoignage pour dire que plutôt que s'interroger sur les raisons qui amènent les « auditeurs » à fréquenter une université populaire, il est plus important de comprendre pourquoi ils ne viennent pas.*

Cela suppose qu'on étudie toutes les possibilités d'ouverture qui peuvent alors, comme c'est le cas, déboucher à l'initiative d'un proviseur de lycée, sur un projet de convention impliquant les élèves de l'établissement (implication des enseignants, mise à disposition de salles, conférences, actions diverses...)

C'est le moyen d'intéresser les jeunes, mais aussi et surtout d'en faire des relais auprès des familles.

R : Ce témoignage met en valeur **l'idée qu'on ne se développe jamais seul.** En l'occurrence, une porte s'ouvre sur le milieu scolaire qui a souvent tendance à se sanctuariser.

C'est rare : il faut saisir l'occasion.

En même temps, cela renvoie à la responsabilité de l'université populaire et à la nécessité pour elle **de réfléchir aux approches, aux méthodes, aux pédagogies utilisées...**, la conférence-débat, n'étant pas nécessairement la forme la plus adaptée.

Q : *On a beaucoup parlé de démocratie. Quels sont les rapports entre l'université populaire qu'on essaie de définir et les familles politiques dont, en règle générale, se réclament les élus ?*

Comment former les citoyens pour qu'ils puissent se situer par rapport à ces familles politiques ?

R : Pour avoir beaucoup contacté, fréquenté les partis politiques, Christian Maurel pense, en tant que citoyen beaucoup plus qu'en tant que sociologue, que dans leur manière de fonctionner actuelle, les partis politiques ont fait leur temps.

Une autre façon de faire de la politique est en train d'émerger dont les partis devront tenir compte.

C'est ce qu'il appelle la « **construction d'un nouvel imaginaire social** ».

Les partis politiques n'ont pas existé de toute éternité et la République n'est vraiment installée que depuis l'avènement de la 3^{ème} République.

Au moment de la Révolution, on est structuré en clubs (des Jacobins, des Cordeliers,...).

Les partis se constituent en fait sous la pression du mouvement ouvrier.

Pour conclure, on pourrait dire que pour être en démocratie, il faudrait que les citoyens soient, à commencer par l'échelon local, **les coélaborateurs des politiques publiques,**

qu'ils votent sur ces politiques-là et, peut-être même, on pourrait imaginer que les exécutifs soient tirés au sort...

Q : *Aujourd'hui, il faut prendre conscience que le pouvoir repasse par le monde associatif dont le rôle est d'être un catalyseur échappant à la prise ou à la délégation de pouvoir. C'est ce qu'on peut retrouver dans la thèse de l'américain Gene Sharp : « De la dictature à la démocratie », à travers les propos de Bourdieu qui préconise de contourner le piège de la récupération en procédant à des élections de citoyens choisis sur des listes de volontaires et en excluant la reconduction des mandats ou encore dans l'expérience de Podemos, en Espagne, même si ce mouvement est plus ou moins, en train, de se constituer en parti politique.*

Q : *La participation et l'engagement dans, successivement, deux Conseils locaux de développement amènent à dire :*

- qu'il ne s'agit absolument pas de contester la légitimité des élus qui procède de la formule démocratique de représentativité. Il leur appartient, constitutionnellement, de prendre la décision publique ;

- que malgré tout, on voit du côté des politiques, de la résistance à l'émergence de cette formule participative des citoyens au processus d'élaboration de la décision.

Elle est plus ou moins forte, plus ou moins directe, plus ou moins souterraine ;

- que notre présence en tant qu'universités populaires permet de participer au débat, de gérer les conflits quand c'est nécessaire. C'est de la communication positive et notre place est indispensable !

Q : *4 axes d'action nous ont été proposés au cours de l'intervention. Mais il peut être utile de ne pas bousculer les choses et de les envisager dans un ordre différent, voire inverse. Il peut être nécessaire, avec les bénévoles qui viennent dans les universités populaires, de commencer par la construction d'un nouvel imaginaire social dont on ne discute pas assez, de poursuivre par l'émancipation, puis par l'augmentation de la puissance d'agir, pour au final, terminer par la conscientisation.*

C'est alors que viendra la possibilité d'investir des dispositifs comme les CLD.

Du centralisme étatique au développement local participatif

Louis Caul Futy, fondateur de l'UP Savoie Mont Blanc,
Président honoraire du CRUP Rhône-Alpes

- Le territoire comme identification

Le territoire, avant d'être un lieu, c'est d'abord un nom, un nom propre qui est en réalité un code d'identification, souvent lié d'ailleurs à la géographie ou à l'histoire des lieux. Ce nom, approprié par l'imaginaire collectif forge un sentiment d'appartenance et joue un rôle de repère, au sens où il implique pour ses habitants, l'idée d'un espace contrôlé et limité par des frontières.

En même temps, le territoire comme base géographique de l'existence sociale, est avant tout une œuvre humaine, avec des espaces pour habiter, pour travailler, pour se recréer, pour rêver.

Le territoire est aussi une histoire : celle d'un morceau de terre délimitée qui présente des caractéristiques physiques, géographiques, culturelles, une histoire vécue et transmise par la mémoire collective des générations qui s'y succèdent.

Mais l'histoire peut être aussi, pour le territoire, une possibilité de se projeter dans l'avenir ; il devient alors la base d'une stratégie de développement liée aux mutations qui s'imposent comme aux politiques publiques qui les accompagnent, en tentant de les maîtriser.

2- Le territoire en changement

- On avait l'habitude d'analyser l'organisation de la société en rapports sociaux construits dans et par le travail principalement.

Or, avec l'évolution des techniques et des sciences, la mondialisation, le poids de l'économie et de la concurrence, avec l'évolution de la précarité et l'irruption de l'interculturel, avec la pression de la consommation individuelle et l'individualisme en progression, avec encore la dépossession du savoir et la perte du droit à la connaissance mal compensées par la vulgarisation médiatique, etc. les territoires subissent de profondes mutations qui affectent les rapports sociaux.

- La mobilité généralisée, la succession de restructurations industrielles, la distorsion accélérée entre les lieux de travail et les lieux de vie, l'extension de l'urbanisation... vont modifier l'organisation sociale et fragiliser les identités territoriales. Ces bouleversements qui concernent les rapports de travail comme les rapports au travail, posent même le problème de la place que ce travail est appelé à occuper désormais comme celui d'ailleurs réservé à la vie domestique, à la vie privée, aux apprentissages, aux loisirs, à la culture. Les repères traditionnels s'effacent.

- Ces mutations génèrent le doute, l'incertitude, la défiance, la crise de l'universel chez l'individu qui, de plus en plus, est appelé à se construire, à se comporter comme son propre législateur. Dans le même temps, il s'éloigne de la démocratie délégataire. Il est vrai que malgré deux siècles de combat pour la République et la démocratie, la relation que nous entretenons avec les élus et les pouvoirs reste une démarche de doléance ou d'allégeance. Les moments et les espaces de débat direct et public sont rares. Ce sont les médias qui se sont emparés du débat public. Mais le citoyen, simple spectateur, n'y participe pas.

- Par ailleurs, une sorte de nomadisme géographique, social, culturel, intellectuel semble s'imposer à tous. Dans le même temps, c'est de plus en plus le SAVOIR, grâce à son extrême rapidité de communication, grâce à sa capacité productive dans un marché

concurrentiel omniprésent qui devient la propriété active capable de faire progresser le capital. Dans ce domaine également, les anciens repères disparaissent. Quelles vont être les nouvelles exigences en la matière ?

L'éducation populaire peut-elle rester étrangère à l'ensemble de cette réalité sociale nouvelle, la question étant de savoir comment ces femmes et ces hommes désormais soumis à l'itinérance comme modèle de vie peuvent-ils devenir ou redevenir les maîtres de leur itinéraire ?

Cette question n'est pas seulement sociale, économique et politique. Elle est aussi éducative et culturelle.

• Le basculement des rapports sociaux

Du social ...

Pendant plus de trente ans, le territoire a été conçu comme le lieu d'application d'une politique nationale d'aménagement autoritaire et technocratique. Puis la décentralisation, en donnant aux collectivités locales l'autonomie nécessaire à leurs missions de « développeurs » a permis la multiplication d'initiatives de développement local pertinentes. Enfin la loi de 1999 (LOADDT) crée de nouveaux espaces politiques (pays et agglomérations) placés désormais sous l'autorité des élus locaux. On passe ainsi de « l'aménagement du territoire » au « développement du territoire ».

Ce qui est nouveau, c'est que ces nouvelles configurations spatiales apparaissent pour répondre à la demande sociale nouvelle. Avec la concurrence nouvelle entre les individus, permise par le retrait de l'État, le territoire, c'est à dire la sphère hors travail et le lieu de résidence, acquiert une place nouvelle dans l'organisation des rapports sociaux et la construction des inégalités sociales. Les pratiques et les relations sociales se traduisent désormais par un phénomène de mise en segmentation et de destruction dans et par le territoire.

Au territoire « ancien » qui générait un sentiment d'appartenance constitutif d'un système de relations sociales se substitue un territoire « global », qui, par la primauté donnée aux marchés, génère de l'éclatement territorial, un affaiblissement identitaire et une perte des projets collectifs. Cette question est aussi éducative et culturelle.

... au sociétal

Deux phénomènes intéressants naissent de ces mutations territoriales :

1- Les mouvements sociaux et le dialogue territorial : en relation à la consommation foncière, à la périurbanisation, aux atteintes à l'environnement, aux grands projets immobiliers, etc. des mouvements sociaux se manifestent, ponctuellement, donnant corps à des collectifs de contestation, d'opposition, de propositions pour un développement local adapté.

Ces mouvements sociaux sectoriels, ponctuels, souvent spontanés sont des éveilleurs, des révélateurs qui interpellent la conscience collective.

2- La loi de 1999 (LOADDT) qui fait obligation aux politiques d'un territoire (Pays ou agglomération) de créer un Conseil local de développement (CLD) composé de représentants de la société civile pour participer à l'élaboration du projet de développement du territoire. C'est une révolution au sens où le CLD est en effet une formidable occasion de construire collectivement l'intérêt général d'un territoire. Autrement dit, cela signifie que, désormais, sans remettre en cause la démocratie représentative, les « forces vives » des territoires vont pouvoir participer à la gestion des affaires publiques qui concernent leur cadre de vie.

Ce territoire qui se transforme devient ainsi un CHAMP D'INTERROGATION COLLECTIVE au sens où il met en jeu, dans un lieu de débat, des acteurs différents sociaux, économiques, politiques, associatifs pour répondre aux mutations sociales, aux effets et défis qu'entraînent les évolutions techniques et scientifiques comme aux traumatismes liés à l'agressivité des changements économiques, politiques, sociaux et structurels.

Tout cela veut dire qu'à travers toutes ces mutations et les mouvements sociaux qu'ils ont entraînés, la question s'est faite plus sociétale, c'est-à-dire moins sociale au sens des rapports de travail. On assiste, en effet, à un déplacement de l'entreprise vers l'urbain ou du cadre de travail vers le cadre de vie avec tout ce qui s'y rapporte : le logement, les transports, la santé, la consommation, les droits civiques, l'environnement...

Au dialogue social traditionnel se substitue, de plus en plus, le dialogue territorial, parce que ce qui s'est modifié, c'est que le développement local ne résulte plus désormais de la capacité financière des collectivités locales à obtenir des financements, mais de savoir construire et conduire un projet de territoire avec l'appui de la population.

Et les universités populaires dans tout ça ?

Cette lecture descriptive, rapide et sans doute incomplète de la réalité sociale et sociétale est apparue nécessaire pour tenter de répondre à cette question.

Les universités populaires ou plus précisément l'Éducation populaire – parce que là est leur projet – ont-elles ou a-t-elle une place à occuper, une fonction à assurer sur ces territoires où les changements bouleversent le quotidien à travers l'habitat, la mobilité, la santé, le travail, la formation, la consommation, la culture, le savoir et les droits civiques ? Et si l'Éducation populaire a quelque chose à voir avec ces changements, grâce à quelle(s) action(s) peut-elle le faire ?

Oui, à l'évidence, nos universités populaires ne peuvent pas rester étrangères à ces bouleversements considérables qui modifient nos territoires et entraînent de profondes transformations dans la vie des habitants.

Oui, l'Éducation populaire a une place à occuper, une fonction à assurer pour plusieurs raisons :

1- D'abord parce que la culture n'est pas coupée des conditions matérielles de la société dans laquelle elle s'inscrit. On la rencontre dans tous les domaines de l'organisation sociale. Toutes les formes de la conscience sociale, philosophique, artistique, politique, religieuse, etc. réagissent sur les rapports socio-économiques et remplissent une fonction de consolidation, de reproduction de ces rapports.

Ainsi, c'est une supercherie que de présenter la culture sous le seul angle de la vérité et du beau comme les deux seules valeurs dont on pose l'exigence.

2- Ensuite parce que l'Éducation populaire, c'est le travail de la culture au sens où sa fonction consiste à comprendre précisément les bouleversements de la société, ce qui favorise la co-construction des savoirs (ce que l'on appelle « le savoir partagé »). La culture à l'œuvre dans l'Éducation populaire est donc nécessairement critique et constitue une démarche d'émancipation, au sens où il s'agit de penser le monde, non pas comme devant rester tel qu'il est, mais comme un problème à résoudre et une réalité à transformer.

3- Parce que le territoire est le nouvel espace sur lequel s'opèrent les transformations de l'action publique, parce qu'il est ce champ d'interrogation collective au sens où il met en jeu les acteurs (politiques, économiques, sociaux, associatifs), pour définir une conception commune de l'intérêt général qui doit s'inscrire dans le projet de développement du territoire.

En conclusion...

Comment les universités populaires pourraient-elles rester en marge de ce qui se passe sur nos territoires, en termes de changements et rester sourdes à ces changements ? L'apport de savoirs, l'analyse critique des réalités, l'organisation du débat, la recherche des différentes formes d'expression, l'invitation à la démocratie des échanges, la rencontre de nouveaux publics, la réponse à des besoins élémentaires de connaissances, l'invitation à agir, etc., c'est leur mission.

Comment ?

Face aux changements, nous avons besoin de connaissance et de démocratie :

- des connaissances qui n'ont pas à être réduites à l'information des connaissances techniques des experts et des politiques, mais des connaissances qui, outre cette dimension technique et scientifique nécessaire, rendent possible d'accroître la capacité de réflexion de chacun et la capacité collective d'apporter des réponses aux défis liés à ces changements,
- une démocratie qui ne soit pas la soumission ou l'adaptation pure et simple aux changements envisagés par le pouvoir politique, comme à ceux décidés par les sciences ou les techniques, mais d'une démocratie qui intègre la rationalité technique et scientifique et qui, de plus, ait un rôle régulateur au plan éthique et émancipateur au plan culturel.

Concrètement, chaque territoire est aujourd'hui un territoire en changement.

Dans chacun d'eux, les changements révèlent des contradictions, des antagonismes, ciblent des objectifs différents qui génèrent des conflits, mettent en cause des valeurs de référence... qui affectent les rapports sociaux.

C'est là qu'intervient l'Éducation populaire qui se donne pour tâche de les identifier, de les faire s'exprimer, de les traduire en langage explicite pour que se construisent des savoirs nouveaux, générateurs d'action.

Et sous quelles formes ?

L'Éducation populaire s'inscrit dans toutes les formes d'action (conférences, débats, ateliers d'expressions, apprentissages de base, animation, projets collectifs, etc.).

Mais parce qu'elle a une fonction sociale et émancipatrice, l'Éducation populaire se situe, quel que soit le type d'action, comme la dimension culturelle de la question sociale d'aujourd'hui.

L'enjeu est de taille.

Il engage et détermine toute l'importance et toute la responsabilité de nos universités populaires et de l'Éducation populaire elle-même.

Louis CAUL-FUTY

Questions/Réponses

Q : *L'ensemble du territoire est-il concerné par la mise en place des Conseils locaux de développement et fonctionnent-ils partout de la même manière ?*

R : L'ensemble du territoire est concerné d'une part parce que c'est la loi et d'autre part parce que les mutations sont en cours partout. Elles s'imposent d'elles-mêmes.

Pour les maîtriser, il est nécessaire que les élus s'engagent dans des processus de développement capables de répondre aux problèmes posés par ces transformations.

D'un endroit à l'autre, les configurations peuvent être différentes : le découpage des territoires en zones de développement est le propre des élus qui doivent s'organiser entre eux, en vue de contracter avec leur Région, un processus, un projet de développement à conduire à son terme.

Alors certains fonctionnent bien, et d'autres pas, un peu à l'image des intercommunalités.

Sur chacun de vos territoires renseignez-vous pour savoir s'il existe un projet de développement qui a fait l'objet d'un contrat entre les élus et la Région.

Q : *Si les élus ne veulent pas s'en emparer, leur création peut-elle être revendiquée par les citoyens ?*

R : Elle peut bien sûr être revendiquée ; mais c'est un processus dont l'existence et la légitimité dépendent des élus étant donné qu'il conduit à des prises de décisions.

Q : *La question qui se pose souvent est celle qui consiste à savoir qui invite aux réunions de préfiguration de CLD et comment est faite l'information, ce qui peut dénoter soit un manque d'implication soit une volonté de mainmise des élus.*

R : Il est évident que des résistances politiques existent et que certains CLD se mettent en place entre élus, sans information des citoyens, soit par désir de récupération, soit par volonté de fonctionner entre soi et sans avoir à se préoccuper d'un autre gouvernail.

Q : *Si on se place dans l'hypothèse d'une généralisation des CLD :*

- Comment les universités populaires vont-elles participer ? Seront-elles mandatées ? Une ligne de conduite sera-t-elle définie ?

- En cas de conflits d'intérêt entre territoires et donc entre CLD, quels seront la place et le rôle des universités populaires ? Comment se feront les arbitrages ?

R : La loi n'a pas prévu de processus de désignation des citoyens. Se présente qui veut. Dans beaucoup de CLD, la plupart des membres parlent en leur nom. Dans celui du Faucigny, si une personne représente un groupe, une association, elle parle au nom de ce groupe.

Q : *C'est pourquoi la question de savoir si on y va à titre individuel ou en tant que représentant de son université populaire est une question importante, car elle suppose une implication de l'association et affirme ses orientations.*

R : Pour revenir sur la question de la représentativité, la loi prévoit que tout le panel de la société civile doit être concerné, y compris à titre individuel.

Mais une université populaire peut estimer nécessaire d'être représentée et son représentant est, alors, mandaté.

Il est utile de préciser que, dans un CLD, la société civile est organisée en collègues, sans hiérarchie entre eux, pour veiller à ce que tous les acteurs soient représentés ce qui n'est pas toujours le cas.

Quant à la question des conflits possibles entre CLD voisins, il faut garder à l'esprit que les universités populaires n'ont pas le monopole de la conduite des CLD.

À la même question, et cela peut être le cas en Haute-Savoie, il peut y avoir des réponses différentes.

C'est la règle même de la démocratie et la réponse passe par le dialogue et le compromis.

Q : *Témoignage d'une responsable d'université populaire qui, par ses nouvelles fonctions, a été amenée à être convoquée aux réunions du CLD, en remplacement du représentant précédent.*

Convoquée à titre individuel, elle se considère comme représentante de son université populaire.

Q : *Autre témoignage pour dire que les choses peuvent être faites progressivement : participation, d'abord, à titre individuel, puis en tant que représentant de l'université populaire, au titre de la culture et de l'action culturelle, ce qui a permis d'infléchir la politique culturelle.*

Le redécoupage des territoires entraînant le rattachement à un nouveau CLD (passage du Faucigny au Genevois) il a, de nouveau, été acté que la représentation l'était au titre de l'université populaire.

Q : *Témoignage pour dire que tout citoyen peut participer au CLD ne serait-ce que par curiosité. Il faut dépasser les frustrations, repérer les dysfonctionnements, participer à leur animation, être là.*

R : Être présent dans un CLD (à partir de l'expérience de Genevois), c'est devenu un défi, une nécessité pour éviter les dérives et notamment que le CLD ne devienne un groupe d'experts.

Il faut œuvrer pour que la parole reste aux citoyens et que les corrections puissent être apportées, même si c'est parfois difficile...

Un exemple de développement local participatif

Chloé Padilla, animatrice de CLD

Chloé Padilla, 25 ans, a animé pendant 2 ans et demi, le CLD « Faucigny » devenu « Arve et Giffre ». Elle a un Master de Sciences politiques et son mémoire a porté sur les Coopératives laitières de Haute-Savoie et sur les nouvelles formes de coopération. Elle a également un Master 2 en Gestion de l'environnement et management de développement durable, avec un mémoire sur la mobilisation collective autour d'un projet de développement local de territoire.

OBJECTIF : Illustrer par quelques exemples de travaux, d'actions, de projets, l'apport déterminant du CLD (autrement dit de la société civile organisée), dans le processus de décision publique.

INTRODUCTION

Un exemple de développement local participatif avec l'exemple du Faucigny pour tenter de montrer, dans un premier temps, l'évolution de ce CLD, **comment il est passé d'une chambre d'enregistrement d'avis à une réelle action collective organisée et planifiée.**

Dans un deuxième temps montrer des caractéristiques de cette action publique organisée en se basant toujours sur l'expérience du Faucigny.

I) LE CLD FAUCIGNY ARVE GIFFRE

Comment passer d'une chambre d'enregistrement d'avis à une action collective plus organisée ?

1) Panorama

Le CLD du Faucigny compte 54 000 habitants sur 18 communes.

Territoire qui **regroupe deux intercommunalités** : Cluses Arve et Montagnes et Montagnes du Giffre.

À son arrivée, le CLD était vivotant, une quinzaine de membres, pas de projets lancés, pas de commissions établies.

Pour reprendre un des points qui a été évoqué plus tôt, le CLD rencontrait une forte résistance de la part des élus.

On disait du CLD que c'était un repère de gauchos très opaque, il était vu plus comme un obstacle par les élus que comme un potentiel partenaire de la démocratie.

Pour pallier ces résistances, nous nous sommes déjà restructurés. Afin de faciliter la visibilité du dispositif, **duplication des commissions thématiques qui se tenaient entre élus au niveau du CDDRA pour les mettre en place au sein du CLD.**

Nous avons donc 5 commissions thématiques :

- économie

- agriculture, forêt, espaces naturels
- aménagement, transports, cadre de vie
- culture, tourisme
- communication (site internet, centre documentaire).

Un président pour chaque commission, élu en même temps que le président pour 3 ans. Chaque commission se réunit toutes les 5 semaines afin de pouvoir avancer au mieux et ne pas perdre le rythme.

Un point sur les élections qui ont permis de renouveler le bureau : le CLD a pris un nouvel élan en raison du fait que le nouveau président était connu et apprécié des élus, il a fait consensus.

Parallèlement à cela, lancement d'une campagne de recrutement de nouveaux membres. Organisation de réunions publiques d'information afin d'expliquer ce qu'est un CLD,

Création de documents simples et clairs sur les missions du CLD, et surtout des possibilités d'implication des citoyens au sein du dispositif.

C'est dans cette mouvance que l'université populaire de Cluses a été contactée pour organiser une conférence sur la démocratie participative.

L'outil qui accompagne cela est ce que j'appelle le « kit du nouveau membre » qui est un petit dossier fourni aux nouveaux arrivants et qui comporte un certain nombre de documents qui permettent d'appréhender au mieux le CLD : la Charte, le programme d'actions du CDDRA, les commissions thématiques, les façons de s'impliquer dans le CLD.

⇒ **En quelques mois, passage de 15 à plus de 80 membres.**

Les membres sont âgés de 20 à 79 ans pour une moyenne d'âge de 51 ans.

Un collège de 8% d'élus qui font le relais avec leurs homologues élus.

Toutes les communes ne sont pas représentées et nous travaillons activement à la parité homme-femme ou du moins à un équilibre.

Le CLD est une instance **qui permet d'associer le citoyen au processus de prise de décision et non de l'associer à la décision en elle-même.** Voyant que les assemblées plénières ressemblent davantage à des chambres d'enregistrement qu'à des lieux de débat et de proposition, **le bureau du CLD a pris le parti de laisser de côté les avis à rendre** (hormis ceux obligatoires des grandes étapes du CDDRA : charte de territoire, avenant, évaluation) **pour se focaliser sur l'action.**

2) La construction du programme d'actions du CLD

1. Partir du programme d'actions du CDDRA sur lequel il y a des enveloppes déjà fléchées
2. Se demander pour chaque action comment le CLD pouvait s'impliquer ? En donnant un avis / en étant partenaire / en montant le projet
3. Beaucoup d'actions nécessitent beaucoup de fonds, les membres du CLD ont imaginé des projets à petit budget, en allant s'inspirer de ce qui se faisait ailleurs. Lors de ces temps de travail collectif, tout le monde pouvait proposer n'importe quel

projet, tant qu'il répondait aux enjeux du territoire. Il est important de faire en sorte de limiter toutes les possibles frustrations futures de la part des membres. Ces moments, ont permis aux membres de se lâcher, de laisser aller leur créativité, d'imaginer leur territoire de demain.

4. Chaque groupe de travail thématique a identifié 3 à 4 projets réalisables, à mettre en place sur la période 2015-2017, date à laquelle prendra fin le CDDRA

3) Quelques exemples de projets

Démarche Économie Sociale et Solidaire : *Comment le CLD peut venir en appui aux élus ?*

En 2013, les élus ont sollicité le CLD pour piloter la démarche ESS sur le territoire.

- diagnostic chiffré par la CRESS (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire)
- rencontres de l'ESS : 30 acteurs de l'économie classique et de l'ESS, pour identifier des secteurs à enjeux sur le territoire. Comment l'ESS peut répondre à des manques du territoire ? = services à la personne, conciergerie de territoire, ultra propreté au service de l'industrie,
- Programme d'actions ESS, validé par les élus locaux et la Région.

Le CLD reprend un projet du programme d'action ESS dans son programme propre pour 2016 : le village des initiatives sociales et solidaires.

Projet : expérimentation d'auto-stop organisé

Exemple qui montre l'autonomisation des membres qui se prennent en main et n'attendent plus que ça vienne tout cuit d'en haut.

Enjeu local : pas de transports hormis scolaires, forte utilisation du stop par les jeunes.

Le concept : structurer le stop en identifiant, par un macaron, les conducteurs sur les voitures et les stoppeurs, avec un brassard. Pour débiter, les membres du groupe ont identifié l'itinéraire le plus fréquenté ainsi que les zones d'arrêts pouvant être utilisées.

Ce projet, en cours d'élaboration prend du temps. C'est pourquoi un habitant du Giffre a lancé sans plus attendre une page Facebook de covoiturage entre les deux vallées.

Projet : Association intercommunale d'entretien des sentiers

Plus value du CLD sur la dimension intercommunale du projet.

Projet de vergers : accompagnement du CLD

Pilotage d'une fiche action avec une petite enveloppe pour financer des projets citoyens en lien avec le monde rural et l'agriculture. Le CLD a accompagné un porteur de projet, une association de jardins partagés a monté un projet de vergers d'anciennes variétés de pommes et de poires.

Comment le CLD a pu donner

- une dimension intercommunale au projet : faire le lien avec d'autres jardins du territoire,
- une dimension éducative : des cours de taille et de greffe,
- une dimension de développement durable local : à terme, le verger servira de banque de greffons d'anciennes variétés de pommes et de poires à essayer sur le territoire.

Voilà une palette de projets qui permet de structurer les choses, de les planifier et de pouvoir mobiliser le plus grand nombre. Une des missions que s'était fixée l'animatrice était d'autonomiser un maximum les choses car le but est que les gens se prennent en main. Aujourd'hui, des commissions se réunissent à l'initiative des membres, lorsqu'il y a des besoins spécifiques en termes de méthodes ; concernant l'administratif, l'animateur vient en appui et c'est son rôle d'accompagner, mais pour le reste, les commissions fonctionnent très bien.

II) Les caractéristiques de cette action collective

Trouver sa place

Aujourd'hui, on se félicite de la diversité d'acteurs au sein du CLD du Faucigny qui mixe des structures comme la maison de l'emploi et le CTDEC (Centre technique de l'industrie du décolletage) , la CCI, des entreprises, notamment d'insertion, des représentants de l'éducation nationale, des offices de tourisme et des citoyens pratiquant tous types de métiers (commerçants), des associations. D'ailleurs, bien souvent une même personne a plusieurs casquettes.

Il paraît évident que toutes les forces de la société ont leur place là-dedans, particulièrement les mouvements éducatifs et culturels. Parmi ces forces culturelles, on peut citer l'université populaire. Elle représente une dynamique sociale qui, à travers le temps, a fait ses preuves, en matière d'émancipation de la population.

Sur notre territoire, il y a de nombreuses résistances, de la part des élus comme on l'a vu mais également de la part des citoyens à participer à ces instances, considérant que ce n'est pas leur place. On parle de politique, de développement, et les citoyens croient souvent à tort qu'ils n'ont aucune légitimité à participer, que leur expertise ne vaut rien.

Un vrai transfert de savoirs

Le moteur des UP, « **connaître pour agir** » s'applique à merveille aux CLD. Il s'agit principalement de transmettre des connaissances aux habitants pour qu'ils puissent agir par la suite avec le maximum d'outils en main.

Les citoyens qui participent voient vite que le CLD est une **mine de nombreuses ressources**, on peut même dire qu'il y a une typologie de membres du CLD. On parlait tout à l'heure des motivations que les gens ont à venir participer, voici les conclusions que j'ai pu tirer de mon expérience :

- On vient d'abord pour s'informer, avoir des infos sur les projets, les nouvelles, les décisions... on a même des cas d'élus municipaux qui viennent à la pêche aux infos sur ce qui se passe dans les communautés de communes.
- On vient pour la convivialité, le moment de partage, de confrontation des points de vues, on se crée un véritable réseau !

- Le CLD permet de retisser des liens perdus au sein du territoire entre ses habitants, on écoute l'autre, on se met à la place de l'autre, on partage des problèmes et de ce fait, on se sert les coudes.
- On vient pour participer à quelque chose de collectif, sentir qu'on est utile, qu'on a encore une marge de manœuvre en tant que citoyen.
- On apprend de nouvelles choses : on apprend des gens, on apprend de nouvelles techniques de travail, de nouveaux concepts, on apprend surtout à avoir un autre regard sur son territoire, un regard qui n'est plus uniquement focalisé sur le palier de sa porte mais qui englobe beaucoup plus largement la rue, la ville, le village voisin...

Maintenant, il faut faire connaître cela pour attirer toujours de nouveaux membres, ceux que l'on n'arrive pas à toucher, les jeunes principalement, qui sont l'avenir et qui n'en ont souvent même pas conscience.

À mon départ, on planchait sur le format du CLD,

- d'abord pour toucher plus de monde
- pour anticiper la fin des CDDRA et donc la « fin » des CLD.

Au vu des évolutions que ce CLD a connues, et des avancées en termes de démocratie participative, on peut miser sur le fait que de nouvelles pratiques sont encore à inventer, à créer.

CONCLUSION

L'implication dans les CLD permet de re-responsabiliser la population, on ne rejette plus la faute sur les élus, on prend ses responsabilités de citoyen pour faire « sa part ».

Voici un exemple : sur deux communes, se sont constituées des associations de citoyens qui souhaitent participer à la vie publique, monter des projets pour améliorer leur cadre de vie. À l'origine, les présidents de ces associations étaient membres du CLD et ont constaté les bienfaits d'une telle organisation au niveau intercommunal qu'ils ont souhaité reproduire au niveau local.

On peut parler, en conclusion, d'un nouvel acteur « *citoyen acteur de développement* » dont la dimension est collective car il a intégré la notion d'intérêt général.

« Tel est le profil du citoyen acteur de développement : l'homme du compromis entre monde domestique, monde civique et monde marchand, **capable d'intégrer ses projets personnels à un projet collectif grâce à sa participation active à la construction de l'intérêt général** » (Teisserenc, 1994). Ce nouvel acteur, au travers de sa mobilisation dans des projets de territoire tend à constituer une nouvelle communauté locale, **fondée sur des valeurs communes en faveur d'une action pratique.**

Questions Réponses

Q : *Qui embauche l'animateur. De qui dépend-il ?*

R : **Cela dépend de la nature du CLD.** Certains sont constitués en associations. Mais dans la plupart des cas, c'est la Région qui signe le contrat et finance le poste. Cela peut aller de 50 à 80%. Le complément est en général pris en charge par le territoire. Chaque contrat a une durée déterminée.

Q : Quel est le degré de prise en compte de l'avis du CLD par les élus ?

R : C'est vraiment aux élus qu'appartient la prise de décision. C'est pourquoi le CLD Faucigny a choisi de se positionner sur des projets, sur de l'action plutôt que de donner continuellement des avis qui ne sont pas toujours pris en compte.

Q : Demande de précision sur la date de fin d'un contrat et sur l'incidence de résultats électoraux.

R : Les contrats de développement durable de la Région Rhône-Alpes (CDDRA) n'ont pas tous été signés au même moment. Il en est ainsi, également, pour les CLD. Tout contrat signé va jusqu'à son terme, même si, entre temps, des élections venaient à modifier les orientations prises.

Q : Le CLD s'est-il trouvé dans l'opportunité d'initier un référendum d'initiative locale ?

R : Sur certains projets de territoire touchant notamment à l'organisation des transports, le CLD a participé à des réunions, mais il n'est pas allé au-delà.

Q : C'est plus une remarque, un point de vue qu'une question. De manière générale, le CLD fait le lien entre deux approches géographiques du territoire :

- Une approche spatiale : un territoire, c'est un espace, une surface appréhendée par rapport aux particularités de cette surface, plus ou moins organisée, hiérarchisée.

- Une approche plus anglo-saxonne qui repose sur l'observation des relations à partir des pôles et des flux.

La difficulté tient au fait qu'on passe sans cesse d'une approche à l'autre. Le CLD est alors un **instrument de cohérence**, dans le sens où, par les flux et par les relations qu'il met en place entre les différents acteurs, **il permet la construction de l'espace territorial**. Il fait la synthèse des deux approches.

Q : Peut-on établir une similitude entre un Conseil de Citoyens et un CLD ?

R : Un conseil de citoyens est mis en place dans le cadre des aides de l'État pour associer les citoyens au devenir de leur quartier. Il relève de la politique de la Ville.

Q : Comme précédemment, c'est plus un point de vue qu'une question.

Quand on regarde la trajectoire des CLD, elle peut être différente de l'un à l'autre, parfois même brownienne. L'expérience décrite est une réussite qui a glissé de la consultation vers de l'action. Les actions présentées vont dans le sens de l'économie sociale et solidaire locale. Là où les universités populaires auraient sans doute un rôle à jouer, c'est dans le décryptage de ce besoin actuel qui n'est ni plus ni moins qu'une réaction à la mondialisation, à la dérèglementation, à la finance globale. Les gens font par réflexe des actions qui les protègent.

Vous avez parlé de Fonds documentaire. Les CLD ne vont-ils pas devenir des réceptacles d'une nouvelle économie sociale et solidaire ?

Il faudrait que les universités populaires amènent de la théorie, de l'analyse sur tout cela, que les actions s'inscrivent dans « un imaginaire social » Mais, alors, laissera-t-on les CLD vivre ?

R : La création d'un centre documentaire est venue comme une réponse au manque d'experts qui pourraient apporter de la connaissance théorique, ce qui renvoie au rôle que pourraient jouer les universités populaires.

Q : *Quelles relations avez-vous avec les associations communales ou intercommunales, qui œuvrent pour le développement local, la protection des sites (implantation des vergers de variétés anciennes, sentiers de randonnée...). Existe-t-il une mutualisation?*

R : La réponse est propre à chaque projet, qu'il s'agisse de production de pommes anciennes ou de réparation de vélos associatifs. Dans chaque cas, les différents partenaires ont été identifiés, contactés.

Q : *L'évolution du CLD Faucigny est tout à fait encourageante. Impression qu'il évolue vers une association qui monte des projets, qui les réalise. Il existe autant de fonctionnements possibles que de CLD. Ils sont ce que les citoyens en font, même si c'est plus facile à dire qu'à faire. Ils sont une opportunité, pour les citoyens, de construire, ensemble, quelque chose.*

Interrogation de Christian Maurel : *Constat qu'on est, à propos des CLD et d'une manière plus générale de toutes les formes de démocratie participative, contributive, délibérative, interpellative, dans un processus instituant. Pas de véritables règles : l'institutionnalisation progresse par l'expérience.*

Le CLD ne pourrait-il pas devenir un mini Conseil économique et social ? Existe-t-il dans la tête des personnes impliquées quelque structure, comme celle-ci, qui serait en germe ?

R : C'est effectivement un objectif secret. Mais il est important de n'effrayer ni les élus, ni les citoyens. La manière de se l'approprier est déterminante.

Point de vue de Louis Caul Futy : *À partir des exemples donnés par Chloé, il faut préciser que si le CLD s'est engagé dans une période de transition, sur cette dynamique de propositions et d'actions, c'est faute d'avoir eu une écoute suffisante des élus rendant difficilement opérationnelle leur mission de transmission. Il devenait, dès lors, pertinent de se lancer dans l'action.*

D'autre part, les actions ont le mérite de montrer leur utilité, la capacité de rassembler des citoyens. Ce sont des actions auxquelles participent les citoyens et dont ils sont à la fois signataires et opérateurs. Elles sont une réponse à dimension socio-économique qui touchent à la convivialité, au vivre ensemble.

Cette transition doit conduire à reprendre le dialogue avec les élus, en termes de propositions.

Des pistes pour agir ou comment prendre sa place dans la vie locale ?

Présentation d'expériences par Louis Caul-Futy,
(en remplacement de Gilbert Mabboux, empêché)

UP TARENTEISE VANOISE : présentation de **quelques exemples concrets** de propositions émanant de l'UP et qui ont été retenues.

Les membres de l'université populaire ont fait valoir un certain nombre de préoccupations et, partant de là, de propositions qui ont été acceptées :

- La prise en charge comme un enjeu principal des problèmes climatiques pour un devenir positif du territoire

- La prise en compte des formes de valorisation du travail des bénévoles en partant du constat que les retraités s'engagent, en règle générale, plus facilement dans les actions et les pérennisent ce qui conduit à réfléchir à une politique des Jeunes sur le territoire de Tarentaise.

- La valorisation des petites communes parce qu'elles sont des îlots de préservation humaine : organisation d'un programme d'informations mutuelles et itinérantes sur la spécificité les particularités, la personnalité de chacune des ces communes de Tarentaise. La lutte contre l'exclusion étant un point central de la cohésion sociale menacée par la disparité sociale et salariale, l'UP a proposé au CLD d'établir un véritable constat des différentes formes d'exclusion sur le territoire.

- L'intégration dans le programme LEADER, la proposition de développement d'une filière de pommes bio et de vergers en Tarentaise, rejoignant en quelque sorte la proposition du Faucigny.

(Leader est un programme européen destiné aux zones rurales qui permet en France de soutenir 140 territoires porteurs d'une stratégie de développement organisée autour d'un thème fédérateur)

« Pour réussir ces projets, il faut bien une démarche d'Éducation populaire »

Pour renseignements complémentaires ou contact : upty73@yahoo.fr ou jeanlucfavre@gmail.com

UP SALLANCHES :

A beaucoup œuvré pour un fonctionnement démocratique au niveau du débat dans le cadre du CLD, parvenant à instaurer un débat à égalité grâce à des formations proposées qui ont été acceptées et à un accès à des informations plus complètes.

Une réalisation concrète : la mise en place d'un poste d'écrivain public pour les populations qui en avaient besoin.

UP CLUSES :

L'itinérance culturelle :

Dans les premières années d'existence du CLD, il a fallu s'imposer pour obtenir le remplacement de représentants élus par des membres de la société civile, ce qui s'est fait progressivement.

- L'université populaire a ainsi participé à un **diagnostic culturel** sur l'ensemble du Faucigny. Ce dernier a fait apparaître un certain nombre de lacunes : absence d'aide à la création, absence de politique de Jeunes, absence de prise en compte de l'interculturalité, décalage entre les zones urbaines et les zones de montagne.

Ce diagnostic a conduit à élaborer une proposition de mise en place d'un service d'itinérance culturelle porté par les associations pour les communes situées en balcon par rapport aux vallées

- La réhabilitation d'un quartier :

Au début du CLD, dont l'idée était loin de s'imposer à certains élus, l'université populaire est sollicitée par la Mairie pour conduire un projet dit de «requalification » d'un quartier de 6000 habitants qui ne manquait pas de problèmes liés à sa situation excentrique, à sa concentration humaine, à son type d'habitat, à son homogénéité sociale.

L'enjeu était de proposer des solutions pour améliorer le système, de faire en quelque sorte un travail de prévention sociale.

Ce travail a duré 2 ans, à raison d'un mercredi après-midi par semaine : au début 5 personnes du quartier sont venues pour finir à la fin, chaque semaine, avec plus de 200 personnes.

Très vite le projet s'est transformé en démarche d'éducation populaire et a consisté à discuter, à juger pour voir les effets de la situation et à agir en mettant les habitants en capacité de pouvoir faire.

Pour les faire s'exprimer, parfois durement car certains découvraient leur voisin ou réglait des comptes, une enquête a été réalisée auprès de la population, par 14 habitants du quartier formés à la pratique de l'enquête, à partir d'un questionnaire élaboré ensemble.

Taux de réponses : 92%

Parmi elles, 82% ont répondu OUI à la dernière question : « Voulez-vous participer à la poursuite de la discussion sur l'organisation permanente du quartier ? ».

Un document que l'on peut se procurer en contactant Louis Caul-Futy, a été élaboré et approuvé, en assemblée plénière.

Il a ensuite été présenté au Maire sans que celui-ci puisse prendre la parole.

C'était un avertissement sympathique, courtois, qu'il a accepté, loin de sa position initiale où s'exprimait sa capacité à s'opposer à cette enquête présentée comme une occasion de resituer le quartier dans une dynamique collective, reposant sur la parole des habitants.

Cette enquête très intéressante a fait émerger plusieurs propositions qui ont donné lieu à des réponses concrètes :

- Création d'une association « Mieux vivre à Cluses » qui existe toujours
- Création d'une équipe de 2 médiateurs toujours en place
- Réorganisation du service public de transport pour relier plus fréquemment, le quartier au centre Ville
- Amélioration de l'éclairage public du quartier
- Mise à disposition d'une salle pour les femmes du quartier (aujourd'hui fermée).

En définitive, ce qui s'est passé, dans cette démarche, c'est :

- de l'expression collective
- du transfert du savoir
- du partage du savoir

pour arriver des propositions constructives.

LE GNEVOIS

Il faut bien avoir conscience que tout ne marche pas toujours pour le mieux. Dans tous les CLD, il peut y avoir des crispations, des conflits, des problèmes de position.

Concernant plus particulièrement le Genevois, actuellement, c'est une situation de crise.

Mais il n'en fut pas toujours ainsi et sous l'impulsion de l'Université populaire, des choses positives ont été engagées :

- **Un projet de réalisation, dans le cadre d'une perspective de développement durable**, d'une analyse, dans le domaine social et plus particulièrement dans celui du logement (avec comparaison inévitable avec la situation du côté de Genève qui ne rend pas les choses faciles).

Constat très élaboré, conduit essentiellement par l'UP et qui a été adressé à tous les échelons des collectivités ainsi qu'à l'État.

- **La proposition et la réalisation** dans le cadre d'un groupe de travail conduit par les représentants de l'université populaire **d'une enquête-diagnostic sur la politique culturelle initiée dans les 115 communes du Genevois français.**

Enquête très précise auprès de 85 communes soit 87% de la population, donc crédible en termes de résultats.

Ces derniers révèlent un certain nombre de dysfonctionnements peu différents de ceux qui avaient été repérés dans le Faucigny, c'est-à-dire l'absence quasi complète d'une conception de la Culture comme capacité de créativité.

La Culture est traitée, par les municipalités, sous l'angle de la distribution ou de la diffusion culturelle.

Le deuxième constat est celui d'une absence de préoccupation culturelle en matière de création et de diffusion auprès des Jeunes, avec les Jeunes ou pour les Jeunes.

Le troisième constat est l'absence incroyable, dans un périmètre transfrontalier où la pluri-culturalité augmente de jour en jour, d'une dimension interculturelle aux opérations culturelles programmées.

Le plus difficile, c'est de faire intégrer cela dans la réalité des perspectives.

- La proposition et la réalisation **d'un Cahier pédagogique pour les lycéens** avec Dominique Jacomino, enseignant de géographie, comme pilote.

L'action comporte deux volets :

Un volet en lien avec l'obligation faite aux élèves de 1^{ère} de travailler sur un territoire de proximité.

Un volet participation des membres du CLD auprès des lycéens pour expliquer ce qu'est un développement de territoire.

Pour résumer, dans les CLD où nous sommes présents, ce que nous tentons d'apporter c'est du SAVOIR, du SAVOIR, du SAVOIR à travers :

- des apports de méthodes
- des apports d'informations
- des apports d'organisation
- de la pédagogie du débat

Mais aussi des propositions et des projets d'actions.

Avec comme corollaire suivant, de travailler toujours aussi énergiquement que possible pour que le CLD ait une pratique concrète et un fonctionnement en conformité avec les

objectifs liés à sa création, à savoir pour reprendre les propos de Christian Maurel, ce matin : « être la voix de la société civile ».

Pour renseignements complémentaires ou contact : fede@upsavoie-mb.org

En complément aux propos de Louis Caul-Futy, Dominique Jacomino apporte son témoignage d'enseignant qui tente, dans sa discipline, de mettre en œuvre, avec les jeunes, une démarche d'éducation populaire.

Partant des programmes qui invitent à une approche de la politique de la ville, à travers la question des quartiers sensibles, il fait part de l'intérêt et même de l'étonnement des lycéens lorsqu'il évoque avec eux, l'expérience participative de Cluses.

Ils n'ont pas, naturellement, conscience qu'on peut être ainsi acteurs de quelque chose.

Et cela leur a donné l'idée de réfléchir à ce qui n'allait pas dans leur lycée et à voir ce qui pouvait être fait pour que ça change.

Synthèse de Christian Maurel

« Une conclusion en quelques mots, forcément partielle et partielle ».

Christian Maurel retient tout d'abord, parmi les intervenants, une association dynamique entre les jeunes, Chloé Padilla pleine de passion et de fougue et les moins jeunes, Louis Caul-Futy remarquable de militantisme, de dynamisme et de clairvoyance.

Il souligne que c'est souvent à partir de petites questions qui affectent les gens qu'on est parfois amené à tirer tout le fil de ce qui touche à la relation aux autres, à la démocratie, à la parole, au dépassement de la violence ou du conflit qui amène à la proposition et peut-être à travailler ensemble ce qui aurait pu lui permettre d'intituler sa conclusion : « Du pipi de chien au développement démocratique territorial ».

Parmi les idées fortes, il y a celle **du passage d'un projet qui était fonction de la réalité objective du territoire à un territoire qui est fonction du projet porté par les citoyens**. Si on ne s'engage pas dans le projet, on ne fabrique pas le territoire.

C'est dans le débat contradictoire, argumenté que peuvent apparaître des visions du monde différentes et/ou des conflits d'imaginaires sociaux.

Il y a une inversion de la logique : jusqu'à présent, à l'échelon du territoire, les individus étaient le produit de l'Histoire; aujourd'hui, c'est eux qui font l'Histoire, qui en sont les acteurs après en avoir été les objets.

Un des paradoxes de la sociologie et en particulier du marxisme, c'est que les hommes sont le produit de l'Histoire, mais ce sont eux qui sont les seuls à pouvoir faire l'Histoire.

Ils sont le produit d'une Histoire. Ils n'ont pas choisi de naître dans telle ou telle région, à telle ou telle époque. Et en même temps, ce sont les seuls à faire l'Histoire : aucune détermination autre qu'eux-mêmes à pouvoir la faire.

Nous sommes dans cette contradiction et dans ce paradoxe tout à fait dynamique.

Alors de quels hommes parle-t-on ? De ceux qui vivent sur le territoire, des élus, des citoyens ?

En fait, de tous ceux qui construisent le territoire.

On passe d'une géographie d'un espace circonscrit par des réalités objectives à une géographie des gens, des flux.

Cela positionne bien l'enjeu de la place des citoyens : ils doivent être présents s'ils ne veulent pas que leur avenir leur échappe.

Cela amène aussi, implicitement, à se poser la question de ce qu'on entend par **Culture** quand on fait un travail d'éducation populaire, au regard de l'action territoriale. On peut penser qu'elle est loin car on parle d'économie, d'anciennes variétés de pommes, de la réhabilitation d'un quartier. Or, elle est consubstantielle à tous les secteurs de l'activité humaine.

La Culture ne se résume pas aux œuvres d'art : c'est la manière de vivre, ce sont les styles de vie, ce sont, comme dirait le sociologue Jean-Claude Passeron, toutes « **les œuvres valorisées d'une société** », les façons de s'alimenter, de se comporter...

Un Jeune qui pousse la porte d'un Centre social ou d'un équipement de quartier, avec sa casquette de travers et en poussant un coup de gueule, c'est de la « culture ambulante » : on peut le décoder culturellement. Il est le construit de sa propre identité, de la mode, de ce qu'il voit sur Internet, etc.

Et puis, la Culture, pour nous aujourd'hui, ce sont fondamentalement les langages, c'est-à-dire la parole, y compris le silence. **Le comportement, c'est de la culture.**

Christian Maurel s'appuie, alors sur l'exemple des « mamans poussettes » marseillaises qui attendent à la sortie de la crèche ou du centre de loisirs.

Entre elles, elles parlent de tout : de sécurité, de bruit, de l'école, du quartier, d'elles-mêmes : c'est le point de départ de quelque chose sur quoi s'appuyer car cela témoigne d'un questionnement de société.

Cela conduit à l'idée, qu'il ne peut pas y avoir une conception purement artistique de la Culture, mais qu'il faut en avoir **une idée globale et dynamique** qu'on peut traduire ainsi : **« est cultivé celui qui possède les savoirs et les méthodes, les modes d'organisation et de représentation lui permettant de comprendre sa situation dans le monde, de la décrire, de l'analyser pour pouvoir, éventuellement la transformer ».**

C'est ce qui permet de dire, pour synthétiser les différents propos de Louis Caul Futy que le monde n'est pas simplement une réalité à analyser, mais un problème à résoudre et une réalité à transformer. Et cela commence dans les territoires.

Revenant à l'intervention de Chloé Padilla, il souligne qu'à partir du « Comprendre pour Agir » des universités populaires, on peut inverser la logique et dire que « c'est en agissant qu'on comprend ».

Reprenant ses propos du matin où il évoquait le « Voir, comprendre, juger, agir », il faut se dire qu'on peut ne pas passer les phases mécaniquement, dans cet ordre-là : c'est parfois dans l'action qu'on voit et qu'on comprend plus ou mieux.

L'action a une fonction pédagogique.

Elle a montré que pour avancer dans le CLD et amener les citoyens à être des co-élaborateurs de l'action publique, le projet a prévalu sur l'avis dont les élus ne tiennent pas toujours compte.

C'est ce qui permet de dire que dans le processus démocratique :

- avoir conscience qu'on est dans une société divisée
- s'exprimer sur ses contradictions
- les analyser
- faire des projets
- délibérer,

la phase projet est essentielle.

Les mouvements d'éducation populaire doivent faire en sorte que les citoyens soient de véritables forces de propositions.

Enfin, à partir des différents témoignages et expériences, une question importante reste posée : dans le développement participatif des territoires comme dans nos associations d'éducation populaire, **quelle est la place des jeunes et comment se transmettra le relais ?**

Certes, des actions se développent ici ou là mais restent peu nombreuses : conseils municipaux des jeunes ou des adolescents, partenariat avec des établissements scolaires, conseils d'initiatives Jeunes (dans les MJC)...

Christian Maurel, à titre d'exemple, cite la MJC « Euroscope » en région PACA : elle ne travaille qu'avec des adolescents et des Jeunes qui élaborent les projets du début à la fin. Reprenant la réhabilitation d'un quartier de Cluses, il souligne combien elle a été un facteur d'augmentation de la « puissance d'agir » des habitants de ce quartier.

Enfin, il nous invite à réfléchir, avec humour, à la notion **d'accompagnement.**

Avant la 2^{ème} guerre mondiale, c'était le « Tous instructeurs ».

Puis, après la guerre, c'est devenu le « Tous éducateurs ».

Dans les années 60, on est passé au « Tous animateurs ».

Dans les années 80, ce fut le « Tous médiateurs »

Aujourd'hui, c'est le « Tous accompagnateurs ».

C'est l'occasion de rappeler qu'un accompagnateur est soit à côté, soit derrière, mais pas devant...

Deux conseils pour terminer :

Sur ces expériences passionnantes qui sont menées : **Écrivez, laissez des traces, échangez !**

Relisez, à la lumière des éléments apportés au cours de cette journée, la plaquette **du CRUP-RA : « Un projet d'avenir »**.

Et pour compléter, lire dans « La lettre des Acteurs de l'Éducation populaire » de Meurthe-et-Moselle, les « Actes du 6^{ème} Forum départemental des initiatives locales » (disponible sur Internet).

Contribution complémentaire de l'Université Populaire Tarentaise-Vanoise

UNIVERSITÉS POPULAIRES, GOUVERNANCE ET TERRITORIALITÉ

Permettez-moi d'apporter ma modeste contribution au présent colloque intitulé « Universités Populaires, Gouvernance et Territorialité ». Vaste thème en effet, et qui semble correspondre à une actualité pour le moins complexe, si ce n'est controversée. En effet, les récentes réformes administratives qui touchent notre pays, motivées par un recentrage, semble-t-il nécessaire, des axes de décision, qui considère avant tout, et dans un premier temps, les conséquences d'une réflexion essentiellement politique, qui envisage les motifs et les outils adaptés du « changement ». Entendu par là, les motivations primordiales qui investissent le champ des nouveaux découpages géographiques susceptibles d'inventorier un nouveau mode de gouvernance. Et dans un second temps, la volonté de raccorder les voies de la décentralisation à un échelon plus hiérarchisé des pratiques de décisions fussent-elles complètement désorganisées. C'est le risque aujourd'hui.

La Gouvernance

Le terme est à la mode ! Mais n'en demeure pas moins quelque peu barbare, si l'on considère les enjeux auxquels il prédestine. Traditionnellement apposé aux effets d'une mondialisation carnivore et forcenée, sa portée linguistique en est d'autant plus fulgurante, si l'on considère l'efficacité logistique de sa validation (validité) dans le temps, et des moyens humains qu'elle met en exergue à toute proposition cohérente et qui envisage en amont des applications souvent mal comprises par les opérateurs concernés. Il convient donc d'en redéfinir les termes afin de rendre plus « comestibles » et accessibles à tous, les véritables enjeux qu'elle institue, et impose « presque par la force ». Une mise au point qui apparaît essentielle, si l'on tient compte des résultats produits, par une redéfinition des axes de compétences, des institutions et plus proches de nous, des collectivités. Est-ce une affaire de citoyenneté pour autant ?

La territorialité

Là encore, les redécoupages administratifs récents rendent la lecture et les intentions particulièrement difficiles. Car qu'est-ce qu'en réalité un projet de territoire ? Et qu'elles en sont les fonctionnalités géographiques les mieux adaptées, qui ne soient pas là encore l'approche forcément improbable et forcément mal vécue d'une volonté politique qui se veut au centre des décisions qu'elle tente de maîtriser, confrontée à une sectorisation de plus en plus effrénée des enjeux économiques, financiers, et en dernier lieu, sociaux. La question semble en effet très vaste, puisqu'elle inclut des paramètres obscurs dont aucun citoyen au fond ne valide l'adhésion, en l'absence d'une information de nature transparente, garante de la légalité constitutionnelle. Il n'empêche que l'apport d'une nouvelle réflexion dans ce sens, mérite la plus grande vigilance au risque d'entériner des **hiérarchies symptomatiques** qui se révéleraient à l'usage complètement inefficaces.

Projets pédagogiques et citoyens, au travers des UP

Là où nous nous situons, qui sommes-nous en réalité ? Et quelle est, en vérité, notre propre version des faits ? Les universités populaires sont-elles de simples structures de

filiation réseautées, ou au contraire les fers de lance, de la réflexion en amont, avec des projets à la clé, en mesure de satisfaire aux nombreux questionnements et pour le coup, en mesure d'augmenter des potentialités jugées vitales quant à notre devenir ? Sommes-nous également les « **simples sujets** », de réformes qui nous échappent ou au contraire les **moteurs réels** d'une adaptabilité conséquente aux vrais enjeux de demain ? En clair, soumis, ou insoumis, un choix est évidemment à faire, sauf de vouloir être « **mangé** » à toutes les sauces sans être en mesure de contribuer sereinement à ces nouveaux modes de gouvernance. Il s'agit ici d'une affaire de procédés et de processus, bien plus que d'articulation.

Jean-Luc FAVRE
Président de l'Université Populaire Tarentaise Vanoise
uptv73@yahoo.fr

Synthèse des appréciations des participants
(de la moins bonne : 1 à la meilleure : 5)

Nombre de questionnaires renseignés : 30 sur 37 possibles

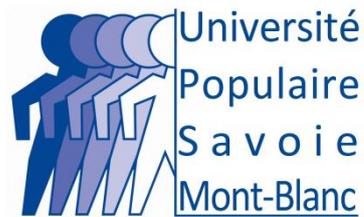
	1	2	3	4	5	Pas de réponse
Le choix de la date et du jour	1	0	1	5	22	1
L'accueil	0	0	1	7	22	0
Les conditions matérielles	0	1	4	7	18	0
L'intervention de Christian MAUREL	0	0	0	2	27	1 (Absent)
Les témoignages de l'après-midi	0	0	1	10	19	
L'organisation générale du colloque	0	0	0	11	19	1
L'intérêt général de la journée	0	0	0	6	24	1

Remerciements

À toutes celles et ceux grâce à qui ce colloque a pu se dérouler, aux intervenants de la journée qui ont accepté de remettre le texte de leur intervention, à celles et ceux qui ont contribué à la réalisation technique du document, à l'ensemble des participants ainsi qu'à la Région Rhône-Alpes qui nous apporte confiance et soutien.



20 rue Saint Antoine – 26100 Romans-sur-Isère
www.crup-ra.fr



Espace Louis caul Futy 36, rue du Plain Château
74800 La Roche sur Foron
www.upsavoie-mb.fr

Avec le soutien de la Région

